

Impact

ODD principal

ODDs secondaires



Input		2014	2015	2016	2017	2018
Total ressources engagées	Montant €	Données disponibles sur demande				
Output		2014	2015	2016	2017	2018
Nombres de personnes actives	Salariés en ETP	1.0 ETP	1.0 ETP	1.0 ETP	1.0 ETP	1.3 ETP
Evènements publics	Nombre	11	13	9	12	11
Partenariats - Comités	Nombre	9	9	10	14	9
Outcome		2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de bénéficiaires	Nombre	Pas de données quantitatives.				

Production de la fiche

Opération d'inventaire	Schiffflange 2019
Rédacteur fiche	Deveco SA - Jean-Luc Karleskind
Acteur de terrain	Myriam Putzeys Nickie Lippert
Valideur inventaire	Albert Kalmes

Egalité des chances

Identification

	Entité légale	Locaux 1	Locaux 2
Nom	Commune de Schiffflange	Service des Citoyens et de la Communication	
Adresse	Avenue de la Libération L-3801 Schiffflange	Hôtel de Ville L-3801 Schiffflange	
Web	www.schiffflange.lu		
Email			
Responsable/ Contact	Albert Kalmes 54.50.61.304 Albert.Kalmes@schiffflange.lu	Myriam Putzeys 54 50 61 214 myriam.putzeys@schiffflange.lu	
Forme juridique	Commune		
Date création			
Note Identification:			

Intention

Quelle était l'intention de ceux qui ont lancé cette initiative ? Quelle tendance l'initiative veut-elle influencer ? Quel effet de réduction d'effets indésirables ou d'augmentation d'effets désirables est recherché ?

En date du 15 mai 2009, le conseil communal de la Commune de Schiffflange s'est formellement engagé à adhérer à la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, un texte adopté par le Conseil des communes et régions d'Europe en mai 2006. Cette charte est destinée aux collectivités locales et régionales d'Europe qui sont invitées à la signer, à prendre publiquement position sur le principe de l'égalité des femmes et des hommes, et à mettre en œuvre, sur leur territoire, les engagements définis dans la Charte.

A cette occasion, le bourgmestre fut mandaté en vue de signer le document confirmant l'engagement de la commune de Schiffflange à respecter les six principes fondamentaux de la Charte qui sont :

- * L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental.
- * Pour arriver à l'égalité femmes/hommes, il faut aussi s'attaquer à tous les autres types de discriminations (à cause de handicap et d'orientation sexuelle, ethnique, religieuse, socio-économique...).
- * Une représentation équilibrée hommes/femmes dans le processus décisionnel est nécessaire dans toute société démocratique.
- * Il faut éliminer tous les stéréotypes, attitudes et préjugés hommes/femmes pour arriver à l'égalité des sexes.
- * Toutes les activités des collectivités territoriales doivent prendre en compte la perspective hommes/femmes.
- * Des plans d'actions dotés de ressources adéquates doivent être mis en place.

Aux termes de la Charte, pour assurer la mise en œuvre de ses engagements, la Commune s'est engagée à rédiger un Plan d'action pour l'égalité qui fixe les priorités, les actions et les ressources nécessaires à sa réalisation. Bien qu'il n'y ait pas eu de plan d'actions qui ait été écrit, la Commune a consacré des ressources à mettre en œuvre les objectifs de la Charte.

Description Initiative

Décrire en quoi consiste l'activité du collectif. Le cas échéant, mentionner les projets futurs.

Lors de son lancement le 1er avril 2005, a été mis en place le Service à l'égalité entre femmes et hommes. Celui-ci employait Mme Brigitte Brandenburger, diplômée en sciences humaines à raison de 20 heures par semaine. Mme Brandenburger est partie le 31/10/2009. De ce moment-là à avril 2013, le traitement du dossier Egalité des Chances a été assuré par le Secrétariat communal. En avril 2013, un nouveau service a été créé, le Service à l'égalité des chances et de la jeunesse. Ses missions ont été élargies en incluant à l'égalité hommes-femmes, celle des personnes handicapées, des personnes âgées et des adolescents. Le service a été confié à Mme Nickie Lippert, éducatrice graduée. Mme Lippert travaillait à plein temps alors que son prédécesseur travaillait à mi-temps. Il y a donc eu augmentation des ressources engagées.

Sur la période 2013-2017, les missions du service ont été :

- * Organisation et coordination des projets et activités de l'égalité des chances et de la Jeunesse au plan Communal.
- * Mise à disposition d'informations sur différents thèmes concernant les missions du service, des offres d'aide et des événements (liste des assistantes parentaux / liste des Babysitters actifs etc.)
- * Lancement de campagnes / projets d'information et de sensibilisation (tables rondes, conférences, concerts, expositions etc.)
- * Organisation de séminaires et de formations spécifiques (genre, parent de jour, babysitting etc.)
- * Contact et actions communes avec les commissions consultatives et associations locaux.
- * Participation aux projets nationaux (comme p.ex. le Girl's Day / Boy's Day).
- * Collaboration avec les services à l'égalité des chances et les services de la Jeunesse régionaux et participation aux réunions et actions organisées par le réseau national et international

Fin 2018, les deux services "Relations Publiques" et "Service à l'égalité des chances et de la jeunesse" ont été fusionnés sous un seul service qui a eu la dénomination suivante : "Service des Citoyens et de la Communication" (SCC) avec 5.5 employés en ETP, dont un contrat à durée déterminée.

Activités 2018/2019 :

Bonnes pratiques de la Charte pour l'égalité qui ont été mises en œuvre :

Lët'z say no. Durant l'"Orange week 2018", une campagne des Nations Unies en vue de sensibiliser aux violences contre les femmes, le SCC a organisé à l'Hôtel de Ville, une exposition composée de photos et de dessins réalisés par des femmes victimes de violence et par trois artistes luxembourgeois.

Dës Schëfflenger Frae muss een kennen (Femmes importantes) Présenter le portrait de femmes schiffflangeoises qui ont joué un rôle important dans la vie de la population dans le Newsmag communal.

100ème anniversaire du droit de vote au Luxembourg : exposition en collaboration avec le Ministère de l'Egalité des chances.

Skating Girls 2018 : Evènement réalisé pour inviter les filles au skate board, une activité perçue généralement comme masculine.

En 2019 et les années suivantes, l'évènement sera organisé en collaboration avec la Commission Egalité des Chances et la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Egalité des chances

Description Initiative

Décrire en quoi consiste l'activité du collectif. Le cas échéant, mentionner les projets futurs.

Autres projets

Sur la première partie de 2019, le SCC a pris en charge le **Télévie** pour lequel il y a une ressource supplémentaire à durée déterminée. Le Service prendra en charge de nouvelles missions telles que Esch 2022 et la **gestion d'une galerie d'art communale**.

D'un service spécifique avec une ressource dédiée de 2005 à 2013, l'initiative en vue de l'égalité hommes-femmes a été intégrée en 2018 dans un service aux missions plus générales en direction des citoyens.

Faiblesses - Menaces

Décrire en quoi l'activité du collectif pourrait avoir des faiblesses au regard de certaines cibles. Un exemple de faiblesses serait des créations d'emplois qui généreraient d'importantes pollutions environnementales ou une énorme ponction sur les ressources en eau ou sur un biotope protégé. Un exemple de menace serait la possibilité de plainte d'une entreprise du secteur à but lucratif pour la concurrence déloyale que lui ferait une initiative subventionnée du secteur social.

Egalité des chances

Classification Cible(s) ODD	1. Pour être prioritaire, il faut qu'il ressorte clairement de la description de l'intention qu'une cible soit impactée. 2. Si plusieurs cibles sont impactées, la cible la plus pertinente sera la "Cible prioritaire". Cette cible définit l'ODD prioritaire. 3. Toute autre cible d'autres ODDs que l'ODD prioritaire sera indiquée dans la zone "Cibles secondaires". Dans l'onglet "Résumé", l'initiative sera également associée à ces ODDs à titre secondaire.
--	---

ODD principal



Cible prioritaire de l'ODD principal

5.1	Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
Commentaire	

Autres cibles de l'ODD principal

5.2	Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
Commentaire	

ODDs secondaires



Cibles des ODDs secondaires

10.3	Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière
Commentaire	

Rayonnement	Zone géographique concernée par l'initiative (Commune(s), Canton, Nation...)
--------------------	--

Résidents de Schiffflange prioritairement